

0851705S  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET  
8 RUE ALBERT CAMUS  
85190 AIZENAY  
Tel : 0230322930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 83

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/01/2024

Réuni le : 08/02/2024

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Véhicule électrique avec la Région :

La convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition du lycée Colette LE BRET est relative à l'acquisition d'un véhicule polyvalent électrique. En effet, la Région attribue une avance de 39 195,00 € à l'établissement Lycée Général et Technologique Colette LE BRET pour l'objet suivant : Acquisition d'un véhicule polyvalent électrique Coût du projet : 39 195 euros Participation de la Région et ouverture de crédit : 39 195 euros. Monsieur le Proviseur demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer cette convention avec la Région des Pays de la Loire, relative à l'acquisition d'un véhicule électrique mis à disposition du lycée Colette LE BRET.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0